



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
15 avril 2024**

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 14

Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 avril 2024

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Benoît COVILLE, Christian DURROTY, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Sophie KONSTANTINOVITCH, Beñat ARLA, Zigor GOIEASKOETXEA, Unai IRIGOYEN.

Excusés : Valentin TELLECHEA (donne pouvoir à Jacqueline PEIGNEGUY), Kathy COELHO (donne pouvoir à Dany EUSTACHE), Céline MAZEROLLES, Patricia VIALLE (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA).

Secrétaire de séance : Jacqueline PEIGNEGUY

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2024-31 : SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2024

VU l'avis des Commissions Finances réunies en séance les 22 et 27 mars 2024 ;

Le Conseil Municipal décide à l'UNANIMITE de:

- **ARTICLE 1^{er}** : **ACCORDER** aux associations les subventions reprises ci-après au titre de l'année 2024 pour un montant total de **58 350,00 €** dont vous trouverez le détail ci-dessous,
- **ARTICLE 2** : **DECIDER** que le versement de ces subventions est subordonné à la présentation de tous les documents administratifs et comptables obligatoires (Compte administratif, budget prévisionnel, contrat républicain, ...) ainsi qu'à la réalisation effective des manifestations pour lesquelles les montants sont attribués.

Association	2 024
AFM TELETHON	300,00 €
AIROSKI	900,00 €
APEEP	1 200,00 €
APEL	1 200,00 €
ARANTZOLA KANTUZ	200,00 €
ARBONA AHETZEKO IKASTOLA	200,00 €
ARBONA FOOT CLUB	4 700,00 €
ARBONAKO GAU ESKOLA	1 100,00 €
ARBONARRAK	1 100,00 €
ASSOCIATION ECOLE PUBLIQUE COOP SCOLAIRE	1 000,00 €
COMITE DES FETES	8 000,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	500,00 €
JARRAIKI	600,00 €
KLEIN/CELESTE MICROCRECHE	18 600,00 €
LA LOQUITA	400,00 €
LAU HERRI	1 000,00 €
LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE	2 400,00 €
POLYSPORTS	950,00 €
PRIMADERA	1 600,00 €
SEASKA	11 000,00 €
TOPAKETAK	400,00 €
UDA LEKU	1 000,00 €
TOTAL	58 350,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Arbonne, le 15 avril 2024

Mme la Maire
 Marie José MIALOCQ

